67

Nous Soussignés Commissaires nommés par L'accademie Royale de Chirurgie, pour examiner une observation, en consequance d'une playe, faite par la morsure d'un loup, avec grande perte de substance, envoyée par M Gaillard Me. Chirurgien et de L'hotel dieu de poitiers, Certifions qu'apres l'avoir luë avec attention, nous n'avons trouvés que l'enumeration des parties qui onts êtés lesées dans ce delabrement, lesquelles peuvent être susceptibles de grands accidents, tant par raport a la cause qui a blessé; qu'a leurs composition; Dont l'auteur n'instruit point, non plus que de la conduite quil a tenu, et des moyens quil a mis en usage pour les combatre, il seroit donc necessaire que l'auteur attendit la fin de cette cure, et quil y joignit toutes ces circonstances sans lesquelles cette observation ne peut être

ARC 46 n° 14

D'aucune utilité a l'accademie en foy de quoi
Nous avons signés le present Raport aux écoles
de chirurgie ce 8 fevrier 1753.

Chappillon

Berard R.e